Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence AS

Arts du spectacle - C1 : Questionnement disciplinaire

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-AS-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0** **indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Repérage du champ disciplinaire et des enjeux (3 questions) **Page 3**

2. Mise en relation des documents et délimitation du questionnement (4 questions) **Page 5**

3. Formalisation d’un projet de questionnement (4 questions) **Page 9**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Arts du Spectacle - C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Repérage du champ disciplinaire et des enjeux

L'étude porte sur Antigone, fragments de cité, création contemporaine de la compagnie Les Passerelles présentée au Théâtre des Rives, à Valmont. À partir du contexte et des documents DT 1 à DT 3, il faut délimiter un objet d'étude et faire émerger une question de recherche appuyée sur des faits documentés.

Partie 1

Question 1.1. Délimitez l'objet d'étude en précisant la production concernée, sa forme de représentation, le lieu et le public étudiés. Distinguez les informations explicitement établies par le dossier de celles qui resteraient à vérifier.

Établi par le dossier	À vérifier
Antigone, fragments de cité est une création théâtrale contemporaine librement inspirée du mythe d'Antigone, mise en scène par la compagnie Les Passerelles au Théâtre des Rives, à Valmont. Quatre représentations ont utilisé la même implantation : une aire de jeu avec une plateforme centrale, un public frontal et deux zones latérales.	Le dossier ne précise ni les déplacements et adresses des interprètes, ni les caractéristiques ou l'expérience de l'ensemble du public.

Le public étudié est celui des quatre séances. Les questionnaires volontaires concernent 72 répondants, et ne renseignent pas à eux seuls les 480 spectateurs présents au total.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Objet : la relation entre l'implantation scénique, le jeu et le public des quatre représentations étudiées.

Question 1.2. Relevez deux tensions ou questions différentes que les documents font apparaître au sujet de la relation entre espace scénique et public. Pour chacune, citez un indice précis du dossier et expliquez en quoi cet indice ouvre une question plutôt qu'il ne fournit une conclusion.

Deux tensions distinctes invitent à enquêter, sans fournir de conclusion :

- **Frontière et proximité :** le public occupe deux zones latérales et une zone frontale autour d'une aire de jeu de 12 000 × 8 000 mm, contenant une plateforme centrale de 4 000 × 2 000 mm (DT 1). Les 46 réponses positives sur 72 à propos d'une limite scène-salle inhabituelle (DT 3) invitent à examiner cette perception, mais ne prouvent pas que l'implantation en est la cause.
- **Adresse et participation :** un spectateur rapporte ne pas savoir s'il devait répondre ou rester silencieux (DT 2). Comme aucune réponse n'était demandée, sans que les adresses directes soient exclues (DT 3), il reste à établir ce qui a suscité cette hésitation et si elle est fréquente.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À examiner : la perception de la frontière scène-salle et l'hésitation du public à prendre la parole.

Question 1.3. Formulez une question de recherche principale, circonscrite et ouverte, portant sur cette production. Elle doit mentionner un objet observable, un enjeu relevant des arts du spectacle et un cadre précis, sans présupposer sa réponse.

La question doit relier des éléments observables, tels que l'implantation de l'espace et les adresses des interprètes, à des enjeux de mise en scène et de réception. Elle est circonscrite à une production, un lieu et quatre représentations ayant la même implantation. Les documents signalent des perceptions et des témoignages ponctuels, mais ne démontrent pas de lien causal entre l'espace et la prise de parole, ni une expérience commune à tous les spectateurs.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Comment l'implantation scénique et les adresses des interprètes sont-elles mises en relation avec la perception de la limite scène-salle et la prise de parole du public lors des quatre représentations d'*Antigone, fragments de cité* au Théâtre des Rives ?

2. Mise en relation des documents et délimitation du questionnement

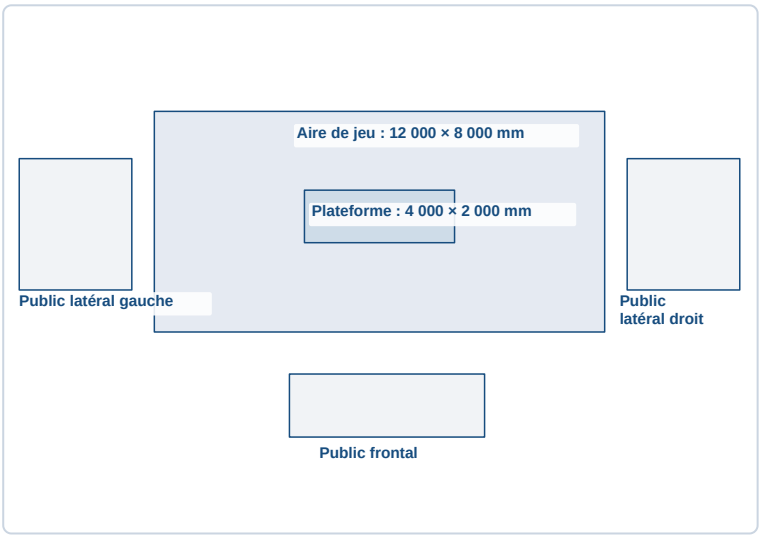
Trois ressources sont à confronter : le plan de l'espace scénique, des témoignages ponctuels recueillis à la sortie et des données agrégées de fréquentation et de questionnaire. Le candidat doit en apprécier la portée, remplir le document-réponse DR 1 et distinguer les constats des hypothèses.

Partie 2

Question 2.1. À partir du plan DT 1, décrivez deux caractéristiques spatiales susceptibles d'influer sur la relation entre interprètes et spectateurs. Utilisez les cotes fournies pour appuyer au moins une observation et ne déduisez pas du plan un comportement du public qui n'y est pas représenté.

L'aire de jeu mesure 12 000 × 8 000 mm et comprend une plateforme centrale de 4 000 × 2 000 mm. Cette plateforme peut organiser les positions et les lignes de regard, mais le plan ne montre pas les déplacements des interprètes. Le public est réparti en deux zones latérales et une zone frontale : les spectateurs peuvent donc avoir des angles de vision différents. Le plan décrit l'implantation, pas les réactions ni les comportements du public.

Implantation schématique selon DT 1



✓ RÉPONSE À RETENIR

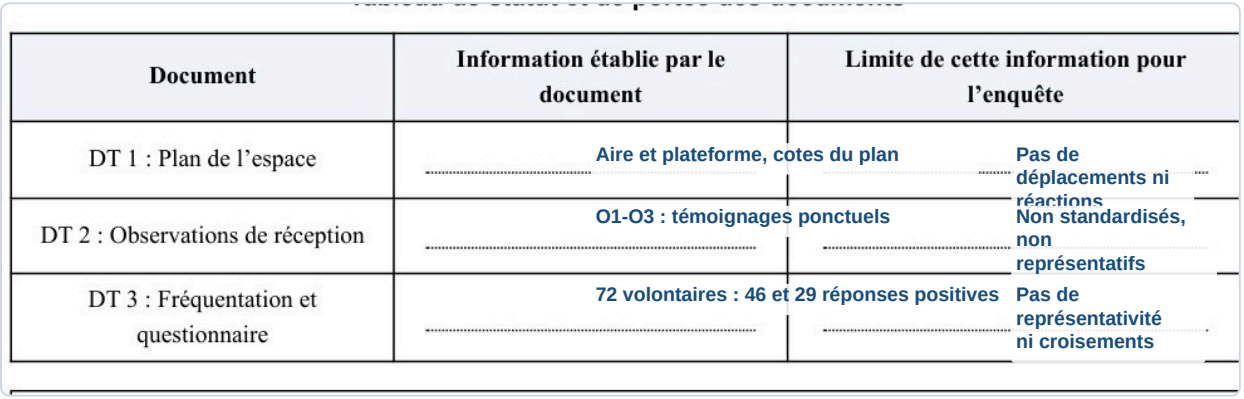
Aire de jeu de 12 000 × 8 000 mm, plateforme centrale de 4 000 × 2 000 mm, public en deux zones latérales et une zone frontale.

Question 2.2. **Complétez le DR 1 en indiquant, pour chacun des documents DT 1 à DT 3, une information qu'il établit et une limite de ce qu'il permet d'affirmer. Formulez les limites en fonction de la nature et de la portée des données.**

Document	Information établie	Limite pour l'enquête
DT 1	Aire de jeu de 12 000 × 8 000 mm, plateforme centrale de 4 000 × 2 000 mm et public en deux zones latérales et une zone frontale.	Le plan ne décrit ni les déplacements des interprètes ni les réactions des spectateurs.
DT 2	Trois témoignages évoquent l'adresse directe, l'hésitation à répondre et une différence entre places latérales et frontales.	Ces témoignages ponctuels ne sont ni standardisés ni représentatifs.
DT 3	Sur 72 questionnaires volontaires, 46 réponses signalent une limite inhabituelle et 29 une hésitation à parler.	Les réponses ne sont pas représentatives par défaut et ne sont pas croisées avec les placements ou les caractéristiques individuelles.

Les documents établissent des faits de nature différente : implantation, témoignages et réponses agrégées. Ils ouvrent des pistes, mais ne suffisent pas à établir un lien de cause à effet ni à généraliser les témoignages à l'ensemble du public.

DR 1 complété : statut et portée des documents

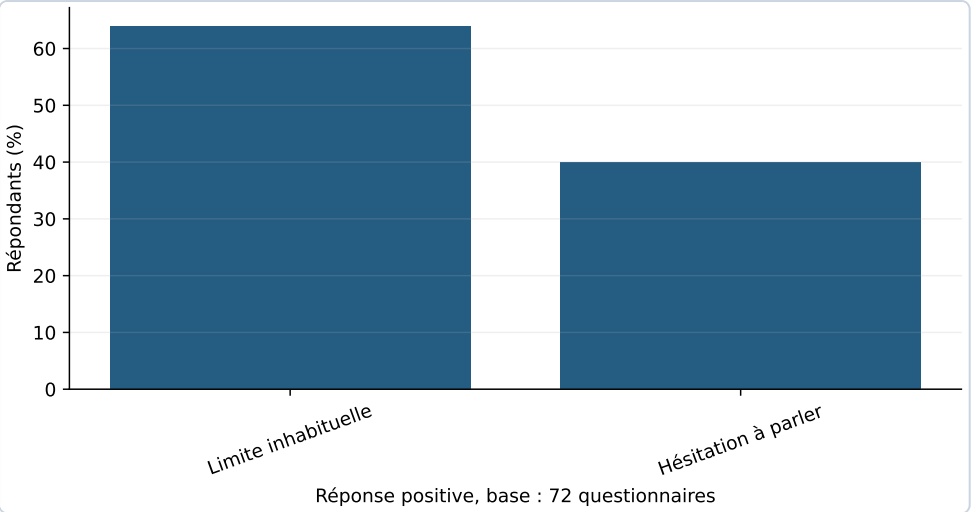


✓ RÉPONSE À RETENIR

DT 1 établit l'implantation, DT 2 rapporte des témoignages ponctuels, DT 3 présente des réponses agrégées de volontaires.

Question 2.3. **Calculez la proportion des répondants ayant déclaré avoir perçu une limite scène-salle inhabituelle, puis celle des répondants ayant déclaré avoir hésité à prendre la parole. Présentez les résultats en pourcentage, arrondis à l'unité, précisez que leur base est constituée des 72 questionnaires recueillis et expliquez pourquoi ces proportions ne peuvent pas être assimilées aux opinions de l'ensemble des 480 spectateurs.**

Pour la perception d'une limite scène-salle inhabituelle : $46/72 \times 100 \approx 63{,}9\%$, soit 64 %. Pour l'hésitation à prendre la parole : $29/72 \times 100 \approx 40{,}3\%$, soit 40 %. Dans les deux cas, la base est constituée des 72 questionnaires recueillis. Ces proportions ne représentent pas nécessairement l'ensemble des 480 spectateurs, car les réponses étaient volontaires et ne concernent qu'une partie du public présent.



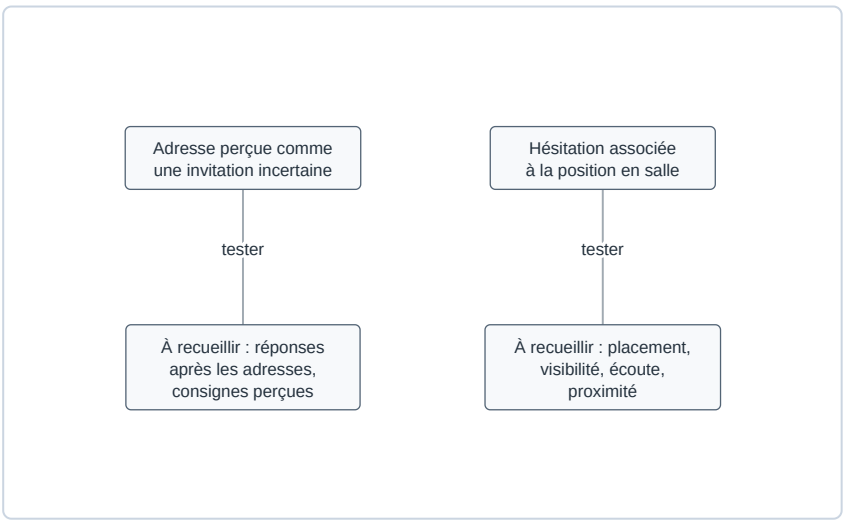
✓ RÉPONSE À RETENIR

Sur les 72 questionnaires recueillis : 64 % signalent une limite scène-salle inhabituelle et 40 % une hésitation à prendre la parole.

Question 2.4. À partir des indices du dossier, proposez deux hypothèses explicatives concurrentes concernant l'hésitation à prendre la parole. Pour chacune, indiquez une donnée ou une observation complémentaire à recueillir afin de l'examiner, sans présenter l'hypothèse comme un fait établi.

Deux explications concurrentes sont à tester, sans les tenir pour établies. Première hypothèse : certains spectateurs hésitent parce qu'ils ne savent pas si une adresse des interprètes appelle une réponse. O2 rapporte cette incertitude; il faudrait relever les adresses et les réponses du public, puis demander aux spectateurs s'ils se sont sentis invités à répondre. Seconde hypothèse : l'hésitation varie selon la place occupée, les places latérales pouvant être vécues différemment des places frontales (O3). Il faudrait relever le placement des répondants et comparer leurs réponses, en interrogeant aussi leur expérience de la visibilité, de l'écoute et de la proximité.

Deux hypothèses à examiner sur l'hésitation à parler



Pistes explicatives concurrentes, non établies par les données disponibles.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

L’hésitation peut tenir à l’ambiguïté de l’adresse scénique ou à la position des spectateurs; ces hypothèses restent à examiner.

3. Formalisation d’un projet de questionnement

Le candidat transforme le questionnement principal élaboré précédemment en proposition de recherche suffisamment précise pour orienter une enquête en arts du spectacle. Il doit en délimiter le périmètre, formuler des sous-questions, choisir des données et méthodes adaptées, puis définir des notions de manière observable.

Partie 3

Question 3.1. Délimitez le périmètre de l’étude en précisant le phénomène observé, le contexte de représentation retenu et au moins un élément exclu du champ de l’enquête. Justifiez cette délimitation par une donnée du dossier et complétez le document-réponse DR 2.

L’enquête porte sur les liens possibles entre l’implantation scénique, la perception de la limite scène-salle et l’hésitation à prendre la parole. Elle se limite aux quatre représentations consécutives de *Antigone, fragments de cité* au Théâtre des Rives, à Valmont, avec la même implantation. Les matériaux disponibles sont le plan DT 1, les témoignages ponctuels DT 2 et les 72 questionnaires volontaires DT 3. On exclut toute conclusion causale et toute comparaison avec d’autres productions, non documentées dans le dossier.

Élément du DR 2	Réponse
Phénomène observable étudié	Implantation spatiale, perception de la limite scène-salle et hésitation déclarée à parler
Contexte retenu	*Antigone, fragments de cité*, Théâtre des Rives à Valmont, quatre représentations
Population ou matériaux	Plan, témoignages de médiation et 72 questionnaires volontaires
Élément exclu et justification	Comparaison avec d’autres productions, absentes du dossier
Lien avec la question principale	Étudier les liens entre espace scénique et expérience du public, sans conclure à une causalité

DR 2 complété

Élément à préciser	Réponse du candidat
Phénomène observable étudié	Espace, perception, parole
Contexte retenu : production, lieu ou représentations	4 séances, Théâtre des Rives
Population ou matériaux concernés	Plan, notes, 72 réponses
Élément exclu du périmètre de l’enquête et justification	Pas d’autres productions
Lien avec la question de recherche principale	Espace et expérience

✓ RÉPONSE À RETENIR

Étude des liens entre implantation, perception de la limite scène-salle et hésitation à parler lors des quatre représentations documentées.

Question 3.2. **Formulez deux sous-questions complémentaires permettant d'examiner le questionnement principal : l'une portant sur des choix de mise en scène ou d'organisation de l'espace, l'autre sur la réception ou l'expérience des spectateurs.**

Ces questions mettent en relation l'implantation décrite par le plan et l'expérience rapportée par les spectateurs, sans présumer que l'espace cause leurs réactions.

1. Comment la plateforme centrale de 4 000 mm sur 2 000 mm et les zones de public latérales et frontale organisent-elles l'espace de jeu et les possibilités d'adresse des interprètes ?
2. Comment les spectateurs décrivent-ils la limite scène-salle et leur hésitation à prendre la parole, et ces expériences diffèrent-elles selon leur emplacement ?

Le croisement avec le placement resterait à établir : DT 3 précise qu'aucune donnée individuelle ne relie les réponses aux places occupées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une sous-question sur l'organisation spatiale et l'adresse; une autre sur la perception de la limite et l'hésitation à parler.

Question 3.3. **Proposez deux types de données à recueillir pour instruire les sous-questions et associez à chacun une méthode de recueil adaptée. Précisez brièvement ce que chaque type de donnée permettrait d'observer.**

Deux recueils complémentaires permettraient d'étudier les choix scéniques et l'expérience des spectateurs, puis de confronter les observations sans supposer de lien causal.

Donnée à recueillir	Méthode	Ce qu'elle permet d'observer
Implantation, déplacements et adresses des interprètes	Observation structurée des représentations et relevé sur le plan	Zones de jeu, mouvements et adresses directes au public
Expérience des spectateurs, avec leur emplacement	Entretiens individuels après la représentation	Perception de la limite scène-salle et circonstances de l'hésitation à répondre

Les entretiens peuvent préciser les témoignages ponctuels et compléter les questionnaires volontaires déjà recueillis; ils ne représenteraient pas automatiquement l'ensemble des 480 spectateurs.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Observer l'espace et les adresses; interroger les spectateurs sur leur expérience en relevant leur emplacement.

Question 3.4. Définissez, dans le cadre précis du projet, les termes « limite scène-salle » et « participation du public ». Vos définitions doivent permettre de distinguer des éléments observables de jugements de valeur.

Dans cette étude, la **limite scène-salle** désigne la séparation spatiale entre l'aire de jeu et les zones occupées par le public, ainsi que ses éventuels franchissements. On peut en relever la disposition et les franchissements observés, sans qualifier la séparation de bonne ou mauvaise.

La **participation du public** désigne les paroles audibles et les gestes des spectateurs en réponse à une sollicitation des interprètes. Ces actions peuvent être observées; l'hésitation déclarée, recueillie par questionnaire ou entretien, constitue un témoignage distinct. Ni le silence ni la participation ne suffisent à évaluer la qualité de l'expérience.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La limite scène-salle se décrit par la disposition et ses franchissements; la participation, par les réponses observables aux sollicitations.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve C1 d'arts du spectacle, session 2026, code 26-LIC-AS-EP1, d'une durée de 2 heures et de coefficient indicatif 3,0. Le dossier étudie Antigone, fragments de cité, au Théâtre des Rives. Il évalue la délimitation d'un objet de recherche, l'analyse critique de documents, la formulation d'hypothèses et la conception d'une enquête sur l'espace scénique et l'expérience du public.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La scène mesure 12 000 × 8 000 mm et comporte une plateforme centrale de 4 000 × 2 000 mm, avec des zones de public latérales et frontale.
- Les proportions du questionnaire se calculent sur 72 répondants : 46/72 pour la limite scène-salle inhabituelle et 29/72 pour l'hésitation à parler.
- Les proportions arrondies à l'unité sont 64 % et 40 %; elles décrivent les répondants et non nécessairement les 480 spectateurs.
- Le plan établit une implantation, les témoignages rapportent des expériences ponctuelles et le questionnaire volontaire fournit des résultats agrégés.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les faits établis par les documents des hypothèses ou des informations qui restent à vérifier.
- Pour chaque document, préciser ce qu'il établit et les limites liées à sa nature ou à la portée de ses données.
- Indiquer la base de calcul des pourcentages et ne pas généraliser les réponses volontaires à tout le public.
- Formuler une question ouverte et circonscrite, puis choisir des données et méthodes de recueil adaptées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer les proportions demandées dans le sujet ?

Divisez chaque nombre de réponses positives par les 72 questionnaires recueillis, puis multipliez par 100 et arrondissez à l'unité. Indiquez toujours cette base : les résultats concernent les répondants.

Q : Pourquoi les réponses des 72 personnes ne représentent-elles pas nécessairement les 480 spectateurs ?

Les questionnaires ont été remplis volontairement et ne concernent que 72 personnes sur 480 entrées. Le dossier ne permet pas d'établir que ces répondants forment un échantillon représentatif de l'ensemble des spectateurs.

Q : Comment organiser les réponses pendant l'épreuve de deux heures ?

Répartissez le temps entre les trois parties, en tenant compte de leurs valeurs respectives de 6, 8 et 6 points. Réservez aussi un temps pour compléter les documents-réponses DR 1 et DR 2 et vérifier les calculs.

Q : Qu'attend le jury lorsqu'une réponse mobilise un témoignage ou une hypothèse ?

Reliez chaque constat à un indice identifiable, distinguez témoignage ponctuel et résultat généralisable, et présentez toute hypothèse comme une proposition à vérifier. Indiquez une donnée complémentaire adaptée pour l'examiner.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Arts du Spectacle - C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Arts du Spectacle : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.